

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la santé
Le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou
NIF : 098615019000238
Attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et suite à la relance de l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 02/CHU/T.O/2026, portant la fourniture de papèterie, fourniture de bureau et imprimerie divers paru dans les quotidiens «EL GHAD EL DJAZAIRI » le 21 /07 /2026, «le jour d'Algérie » le 21 /07 /2026 et sites électroniques « DZ WATCH » le 26/07/2026 «LATEST REPORT» le 26/07/2026 et le BOMOP de la semaine du 26/07/2026 au 01/08/2026 , le centre Hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires de l'attribution provisoire des marchés, en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 14 :

Désignation du lot	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai de livraison	OBS
LOT 03 : IMPRIMERIE DIVERS (ADMINISTRATIVES ET MEDICALES)	IMPRIMERIE INDUSTRIEL BOUMEDDANE MOURAD	188150105642173	16 933 951,80	16 933 947,52	15 jours	Moins Disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Fait à Tizi-Ouzou, le
Le Directeur Général